

 **DURÉE**  
2 jours (14h)

 **DATE(S)**  
à définir

 **HORAIRES**  
à définir

 **LIEU**  
à définir

# MAC - Sanitaire & Social



## OBJECTIF

**A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :**

Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques  
Inscrire ses actions dans la démarche de prévention de la structure  
Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels  
Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi



## PUBLIC VISÉ

Uniquement les agents en contact avec des patients ou des résidents d'EHPAD ayant obtenu un certificat d'acteur PRAP 2S



## PRÉREQUIS

Être titulaire du certificat d'acteur PRAP 2S (délivré par une entité habilitée)



## CONTENU

Les risques de son métier.  
Le fonctionnement du corps humain.  
L'identification des risques à travers l'observation de son poste de travail  
Les propositions d'amélioration de sa situation de travail  
Les remontées d'informations aux personnes concernées  
L'Accompagnement à La Mobilité (ALM)



## MOYENS

### Moyens pédagogiques :

Apports de connaissances théoriques et méthodologiques.  
Études de cas. Travaux de groupe. Visionnage de vidéos et de témoignages.  
Ateliers pratiques et utilisation d'outils pour analyser des situations de travail.

### Moyens techniques :

Salle équipée : ordinateur, vidéoprojecteur et paperboard

### Moyens d'encadrement :

Titulaire du certificat de "Formateur PRAP 2S" valide

### Moyens permettant le suivi et l'évaluation de la formation :

#### *Suivi de l'exécution :*

Signature de la liste d'émargement par 1/2 journée

#### *Évaluation et certification le cas échéant :*

Évaluation formelle en fin de formation : Un certificat d'acteur PRAP 2S est délivré obligatoirement par le formateur aux stagiaires qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives  
Questionnaire de satisfaction  
Attestation de fin de formation



## MODALITÉ DE DÉROULEMENT

En présentiel